

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
POSTE :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^o,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la réimpression des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^o,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

23 Août 1875.

Chronique générale.

L'Assemblée est en vacances. C'est le moment des épanchements de nos représentants. L'Univers a déjà reçu deux lettres, l'une de M. de Lorgeril, l'autre du général du Temple.

La première est une variation sur le thème familier à l'honorable député des Côtes-du-Nord et qui n'apprend rien de nouveau. Il affirme que « notre époque porte dans ses flancs trois causes de mort : le mensonge, l'hypocrisie et la peur. » Il tance vivement les députés de la droite modérée, qui se sont associés à l'adhésion résignée de M. de Kerdrel à la République, et que la presse « a couverts de roses et de lauriers. »

Un mot fort drôle d'ailleurs mérite d'être arrêté au passage.

« On ne pourrait calculer au juste le nombre d'honorables députés qui regardent la France comme sauvée, s'ils sont nommés sénateurs. »

Quant à l'avenir, M. de Lorgeril le voit tout à fait en noir et son appréciation sur le rôle de M. Buffet est assez curieuse.

« Nous reconnaissons ton talent et de la bonne volonté à M. Buffet, mais nous croyons qu'il s'agit très-énergiquement entre les serres d'une grande tenaille maniée, d'un côté par la Prusse, et de l'autre par le radicalisme. Au lieu de diminuer les forces qui tendent à pulvériser la France, il les a augmentées toutes les deux en cherchant à organiser la République. En effet, il a donné à la Prusse un motif pour nous menacer sans cesse et pour se poser comme gardienne de la paix continentale. Il a donné aux républicains l'immense avantage de travailler librement au triomphe de l'anarchie, sous le patronage du nom porté par le gouvernement ; il leur a même donné le prestige du maintien de l'ordre, dont le peuple, à courte vue, leur garde une absurde reconnaissance qui se traduira en élections démagogiques. »

M. de Lorgeril estime que M. Buffet s'abuse s'il espère tirer quelque appui du futur Sénat et il conclut par l'épigramme que voici :

« Le sang-froid, la ferme volonté qu'un homme supérieur dépense, sans avoir un but réellement digne du déploiement d'un grand courage, n'ont rien de plus méritoire aux yeux de tous les gens sensés que cette éclatante preuve d'intrépidité surhumaine, de possession de soi-même et d'aplomb donnée par l'acrobate qui osa danser sur la corde roide au-dessus de la cataracte du Niagara. »

Voici une note publiée par le Français, et qui a toutes les apparences d'une note officielle :

« Le Français a eu soin de tenir ses lecteurs au courant des événements dont l'Herzégovine est le théâtre, sans porter de jugement sur ces événements. Cette réserve est commandée par la gravité de plus en plus

grande des faits politiques et militaires qui s'accomplissent au sud de l'Europe. Les cabinets européens se sont dès le premier jour occupés de l'insurrection de l'Herzégovine, des conséquences qu'elle pouvait avoir et des devoirs qu'elle imposait aux puissances signataires de l'acte de 1856.

« Les renseignements publiés hier par nous ont montré comment l'action de la cour de Russie s'était exercée dans le Monténégro et avait déterminé le prince Nicolas à accueillir les propositions, d'ailleurs fort loyales, à lui faites par la Porte. La France, l'Angleterre, aussi bien que les cours du Nord, ont recommandé d'une part à la Porte une action prompte et décisive, et d'autre part, à ses vassaux, une loyale exécution des traités qui régissent leur situation. Nous reproduisons ces renseignements sans nous livrer d'ailleurs à aucun commentaire. Plus que jamais, dans la situation faite actuellement à la France, il convient que la presse laisse à la diplomatie sa libre et entière indépendance, et, de tous les devoirs du patriotisme, celui qui commande dans cette occasion aux écrivains français une extrême circonspection est assurément l'un des plus évidents. »

On lit dans l'Indépendant du Rhône :

« Nous avons annoncé, il y a quelque temps, que des étrangers avaient été vus rôdant près des travaux de fortification qui s'exécutent autour de Lyon. Un de nos lecteurs nous écrit qu'on vient de redoubler de surveillance autour des ateliers du Creuzot.

« La présence de beaucoup d'étrangers, et notamment d'Allemands, était signalée dans le pays.

« L'entrée des ateliers est formellement interdite à tout visiteur. »

On lit dans l'Echo universel :

« Quelques journaux prétendent qu'un désaccord s'est produit entre M. le duc Decazes et M. Buffet, au sujet des facilités accordées aux armées d'Alphonse XII pour le transport de leur matériel de siège.

« Nous sommes en mesure d'affirmer que cette mesure est absolument inexacte. »

Nous sommes aussi en mesure de déclarer que M. Buffet a eu l'occasion de regretter des « facilités » que M. le duc Decazes lui a représentées comme des nécessités diplomatiques.

Nous croyons donc qu'il y a divergence de sentiments entre M. Buffet et M. le duc Decazes ; mais, comme, en réalité, cette divergence n'empêche point les canons et les munitions d'origine alphonstiste de passer sur notre territoire, l'Echo universel peut triompher.

La responsabilité de M. le duc Decazes est bien partagée par M. Buffet, et il y a tout au moins accord entre les deux ministres pour procéder à ce partage.

On annonce, dit le Moniteur universel, que M. le duc de Montpensier vient d'être nommé membre du comité supérieur de la guerre, en sa qualité de capitaine général de l'armée espagnole. Les dépêches de Madrid ajoutent que le prince est attendu prochainement dans cette ville.

Nous nous bornerons à rappeler que le général Morionès a été reçu dernièrement à Randan par M. le duc de Montpensier, pen-

nant que Dona Isabelle se trouvait dans cette résidence.

Le général Morionès avait fait précédemment à Dona Isabelle des ouvertures qui tout d'abord avaient été repoussées. Ce qui s'est passé à Randan, en présence de M. le duc de Montpensier, nous l'ignorons. A-t-il été question d'une entreprise politique, ou de certain mariage auquel M. le duc Decazes s'était déjà, mais vainement intéressé ? Peut-être les deux choses sont-elles liées l'une à l'autre.

Quoiqu'il en soit, si M. le duc de Montpensier se rend à Madrid, il faut s'attendre à quelque coup de surprise.

On écrit de Paris à l'Indépendance belge :

« Dans les bureaux de la guerre, on est fort mécontent de la reproduction in extenso faite après coup par les journaux libéraux de l'article du Blackwood, d'Edimbourg. En faisant insérer, comme on l'a fait prestement, la réponse inspirée du Times, on s'était imaginé que le public s'y tiendrait. Mais voilà que de toutes parts on édite les passages où la critique contre la routine est si vraie et si justement appliquée, que certains de nos fonctionnaires se trouvent touchés en pleine poitrine.

« Et, à cette occasion, je me réserve, quand j'aurai reçu les informations voulues, de vous signaler un fait dont les incidents démontreront une fois de plus l'esprit qui continue à dominer, malgré les leçons du passé, dans quelques-unes de nos régions administratives. Je puis déjà vous dire que l'attention du ministre de la guerre a été appelée tout dernièrement sur le fait en question, et qu'il y donnera suite à son retour de Contrexeville.

« Je reviens sur ce qui se passe dans les sphères administratives de la guerre. En attendant, voici déjà quelques faits qu'on me donne comme authentiques : le comité d'artillerie avait fait mettre de côté les pièces de sept, ancien modèle, parce qu'elles étaient trop légères. Sans prévenir les membres du comité, le département de la guerre calcula qu'en changeant de poids ces pièces on pouvait les faire servir. Il y avait en cela une grande économie à réaliser. Des ordres furent donnés et les pièces arrangées. Mais la réparation eut pour résultat de les rendre si lourdes, qu'à l'épreuve il fut impossible de manœuvrer même en plaine. En présence de cet incident, le comité d'artillerie déclara, c'était le 2 de ce mois, qu'il donnait sa démission en masse. Le maréchal de MacMahon intervint alors, et la démission ne fut pas réalisée, parce qu'immédiatement ordre était envoyé à nos manufactures de fabriquer les pièces de sept telles que le nouveau modèle en avait été arrêté précédemment à l'unanimité des membres du comité. Et voilà de la belle économie.

« Encore un autre incident, mais de moindre portée. Les officiers d'artillerie ont été pourvus d'un revolver. Pour le placer, on avait à leur fournir une fonte en cuir qui s'attache au pommeau de la selle. Cette fonte vient de leur être envoyée, mais voyez comme notre administration joue de malheur. Elle est trop petite pour que le revolver puisse y entrer. On va donc en refaire une autre... Toujours de l'économie.

« Vous comprenez que toutes ces preuves d'incurie ou de routine finissent par avoir un certain retentissement et que tout naturellement on s'en prenne au ministre de la guerre lui-même.

« On prétend d'ailleurs que l'état de santé

du général de Cissey est fort ébranlé depuis quelque temps. »

Etranger.

ALLEMAGNE.

Nous avons déjà signalé plusieurs fois l'augmentation de l'armée allemande, qui nous était prouvée par les nouveaux crédits demandés à son budget.

Voici le renseignement qui nous arrive de Berlin :

« Le Moniteur officiel de l'empire allemand va publier prochainement l'ordonnance impériale relative à l'organisation des réserves allemandes. Une ordonnance royale sera également publiée en Bavière sur le même sujet.

« On s'occupe de préparer l'organisation de l'armée active ; cette organisation comprend le recrutement et la landwehr. »

Pendant qu'elle opère cette augmentation formidable de ses forces militaires, l'Allemagne ne cesse de nous accuser d'acheter des chevaux en Pologne et en Gallicie.

Voici, à cet égard, ce que publie la Gazette universelle d'Augshourg :

« Les grands achats de chevaux que des commissionnaires français font en ce moment en Pologne et en Gallicie attirent de nouveau l'attention sur ce côté de la situation de nos voisins. D'après les données du budget de 1875, la France possède sur le continent 84,807 chevaux, et en Algérie, 13,065 chevaux militaires, y compris 45 mille chevaux de gendarmerie et 9,000 chevaux prêtés à l'agriculture, en tout 90,000 chevaux militaires.

« Une mobilisation réclamerait 64,000 chevaux pour la cavalerie, 100,000 pour l'artillerie, 5,000 pour le corps du génie, 40,000 pour le train proprement dit, 7,080 pour les états-majors et l'administration, en tout 223,000 chevaux.

« On n'a donc actuellement que 44 0/0 de ce qu'il faudrait pour la mobilisation. Enfin, si on pense que l'année dernière il a été importé en France 6,000 chevaux, tandis qu'on en a exporté 22,940, on s'explique le zèle que le gouvernement met dans ses achats en Gallicie et en Pologne. »

Encore une fois, nous démentons le fait d'achats de chevaux en Pologne et en Gallicie. Nous ne discuterons pas les chiffres de la Gazette universelle d'Augshourg, mais nous lui ferons observer que si l'armée française n'a, comme elle le dit, que 44 p. 100 des chevaux qui lui sont nécessaires, l'Allemagne ne doit concevoir aucune crainte. Il n'y a rien dans notre organisation militaire qui puisse motiver les formidables armements que l'on fait à Berlin.

La presse officieuse allemande ne se livre à des récriminations contre nous que pour justifier les augmentations d'effectifs et les crédits budgétaires que demande le grand-chancelier.

Mais on voit par son propre langage combien peu ses raisons sont fondées.

D'ailleurs, pourquoi nous reprocher ce que l'Allemagne fait sur d'autres marchés de l'Europe ?

L'agence télégraphique américaine nous apporte justement aujourd'hui le renseignement suivant :

« Des agents prussiens ont acheté, à la foire de Horncastle, une grande quantité

de chevaux destinés à l'armée. Ces chevaux viennent de partir pour l'Allemagne.»

LA STATUE D'ARMINIUS.

L'Allemagne est en fête. Elle vient de célébrer l'inauguration du monument élevé à la mémoire d'Arminius ou Hermann, l'exterminateur des légions de Varus. L'empereur Guillaume a présidé lui-même la cérémonie, à laquelle ont assisté la plupart des membres de la famille impériale et où 45,000 personnes environ s'étaient donné rendez-vous.

L'enthousiasme pour Arminius prend sa source dans les sentiments les plus chers à l'Allemagne. « Lorsque l'auteur du nouveau monument, Ernest von Bandel, — dit la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, — invoqua pour la première fois le concours du peuple allemand pour la création d'un monument national, il ne pouvait prétendre quelle importance celui-ci acquerrait dans le concours des années. Toutefois, dès le principe, son sentiment artistique, uni au plus noble patriotisme, lui disait que le monument ne devait pas être seulement un souvenir poétique et étiologique. Il représentait le chef des Chérusques brandissant l'épée; il célébrait en lui l'Allemagne elle-même brandissant son épée. »

Soit ! Il ne nous appartient pas de discuter les conceptions poétiques et patriotiques d'Ernest von Bandel. Cependant il nous est difficile de comprendre pourquoi, parmi tant de héros, l'Allemagne est allée choisir Arminius comme le représentant de son génie national. L'histoire et la légende nous tracent d'Arminius un portrait qui ne prête guère à l'apothéose. Elevé à Rome, à la cour d'Auguste, dont il reçut et accepta les faveurs, Arminius garda, au milieu des prestiges d'une civilisation dont il put connaître tous les raffinements, l'énergie d'un caractère sauvage et d'une âme indomptée. Il resta fidèle à sa patrie et jura de la venger. Mais, au lieu de marcher à son but d'un front haut, avec la noble franchise d'un ennemi, il préféra s'y glisser habilement par la trahison et le mensonge. Ami de Varus et lieutenant d'Auguste en Germanie, il attira son général dans un guet-apens où les légions romaines furent massacrées sans pitié dans des défilés de bois et de montagnes où il leur était impossible de se défendre contre des adversaires qui connaissaient admirablement le pays et qui y combattaient derrière des retranchements depuis longtemps préparés.

Arminius avait joué le rôle d'espion dans l'armée romaine; il avait livré ceux dont il s'était attiré la confiance et qui le prenaient pour un des leurs. Vainqueur au moyen de cet indigne subterfuge, il chercha bientôt à asservir son pays, qui n'avait été délivré de Rome que pour tomber sous le joug d'un chef violent et cruel. Les Germains ne voulurent pas accepter cette domination plus injuste et plus sanglante que l'ancienne; ils formèrent des complots contre Arminius, qui périt à trente-sept ans, sous les coups de ses amis d'autrefois, des membres de sa famille jaloux de sa gloire et révoltés contre ses prétentions.

Voilà l'histoire: elle ne nous paraît guère justifier l'enthousiasme qui vient d'éclater à Grottenbourg, et dont les journaux allemands nous apportent des échos à peine affaiblis. La gloire d'Arminius, d'ailleurs, n'eût-elle pas été bien obscure si le cri désole d'Auguste: « Varus, rends-moi mes légions ! » n'en avait perpétué le souvenir à travers les âges ? Que reste-t-il du héros german ? un nom, qui n'est devenu populaire qu'après avoir été transformé par ceux même qu'Arminius avait vaincus. Hermann serait resté inconnu parmi cette multitude de chefs germains qui luttèrent, par la dissimulation, contre la puissance de Rome; Arminius, grâce au génie des historiens latins, ne sera jamais oublié.

La remarque n'est pas de nous, elle est du *Times*, qui consacre aux réjouissances allemandes un article digne d'être médité: « Le digne Hanovrien, dit le journal de la Cité, qui a passé les trois quarts de sa vie à espérer voir la statue de son Hermann trôner sur le sommet du Grottenbourg, mérite sans doute d'être récompensé de sa patience et de sa foi; mais il ne pourra s'empêcher d'avouer que si l'ambition conquérante de Rome a provoqué le patriotisme de son idole, le génie de Rome a entouré la mémoire du héros d'un auréole plus durable que le monument colossal qu'on vient de

lui élever. Le nom et le renom d'Arminius seraient perdus depuis longtemps si la civilisation qu'il a combattue n'avait été assez puissante pour le préserver de l'oubli. » (*Journal des Débats*.)

CONGRÈS CATHOLIQUE DE POITIERS.

Le Congrès de l'Union catholique a tenu mercredi sa première séance générale, dans une des salles du grand séminaire, sous la double présidence de M^r Pie et de M^r Perché, archevêque de la Nouvelle-Orléans. Ce n'était encore, à proprement parler, qu'une séance préparatoire. Nous devons cependant lui consacrer quelques mots, ne fût-ce que pour constater l'émotion produite par la parole à la fois si catholique et si française du vénérable et sympathique prélat, qui représentait mercredi parmi nous nos frères d'au-delà de l'Atlantique. Dans une causerie, fréquemment interrompue par les applaudissements de l'auditoire, M^r Perché a développé cette pensée qu'à notre époque, plus qu'à aucune autre, en présence des efforts multiples de l'impérialisme, de la savante organisation de sa propagande, il ne fallait pas seulement que les catholiques fussent unis par la croyance, mais qu'ils devaient l'être par l'action.

Et si quelque chose, en ce triste temps, peut consoler notre foi et encourager nos espérances, c'est que dès à présent cette union, sur le terrain de l'action, n'est plus à créer. Elle a pris naissance, au sein de l'épreuve, en ces jours douloureux qui forcèrent les plus indifférents à porter leurs regards plus haut que la terre, vers ces hauteurs du monde spirituel, où, dans chaque crise de son histoire, la France a toujours trouvé le secours. *Levavi oculos ad montes...*; et comme toujours aussi, c'est de l'excès même du mal que Dieu a fait sortir ce bien relatif. C'est de l'exemple des moyens employés par les hommes de mensonge pour arriver à leur but qu'est née la pensée des Unions catholiques. On a vu comment les méchants s'organisaient, et l'on s'est dit: Comment, pour la défense de la vérité, n'aurions-nous pas la même ardeur et la même activité ? A la ligue du mal on a compris qu'il fallait opposer celle du bien; et si les hommes de l'Internationale veulent bien y réfléchir, ils seront forcés de reconnaître que ce sont eux qui ont enfanté les Unions et les Comités catholiques.

M^r Perché a raconté avec un charme tout apostolique comment lui aussi, en 1871, se trouvant aux pieds de Pie IX, au moment où, sans qu'il le sût, sur les ruines fumantes des monuments de Paris, quelques hommes de bonne volonté plantaient les jalons de ces associations régénératrices, il avait conçu la pensée d'une Union catholique pour sa ville de la Nouvelle-Orléans. Le vénérable prélat est demeuré trop Français pour que nous n'ayons pas le droit de revendiquer également pour la France l'honneur de cette initiative.

De son émouvante allocution, dont il nous faudrait tout retenir, il nous est resté dans la mémoire un mot dont la saisissante opportunité n'a pas besoin d'être mise en lumière. « Soyons catholiques, a-t-il dit: mais ne le soyons pas seulement pour notre propre compte. Soyons-le par l'exemple, soyons-le par l'action, soyons-le par la propagande, afin de faire pénétrer le catholicisme dans la vie sociale, d'où la Révolution l'a systématiquement exclu ! »

Et vraiment nous n'avons besoin que de jeter les yeux sur le programme et les premiers travaux du congrès de Poitiers pour voir que la recommandation du pieux évêque a reçu d'avance un commencement d'exécution. Non, ils ne sont pas catholiques seulement pour eux-mêmes, ils ne mettent pas seulement Dieu dans un coin de la maison, — *in angulo*, — comme l'a dit si bien M^r Pie dans son homélie, ces deux ou trois cents hommes accourus de tous les points de la France, quelques-uns même de l'étranger, à ces réunions fraternelles où il ne doit être question que de développer par l'action et la prière l'apostolat du bien. Ils ne sont pas catholiques seulement pour leur propre compte, ces hommes qui s'arrachent aux absorbantes fonctions de la vie publique, ces magistrats qui, quittant un instant les sièges les plus élevés de la magistrature, viennent s'asseoir, comme les plus humbles catholiques, dans ces réunions où les questions sociales sont agitées et résolues, au point de vue des intérêts du ciel.

Les résultats obtenus suffisent d'ailleurs pour montrer que de tels efforts et de tels exemples ne demeurent point stériles.

Parmi les personnes qui figuraient à la séance d'ouverture, nous avons remarqué M. le premier président et M. le procureur général de la cour de Poitiers, MM. Gusman Serph, député de la Vienne, et Du Temple, député d'Ille-et-Vilaine; M. Louis de

Cissey, président de l'Œuvre du Dimanche; M. Legendil, de l'Œuvre du Vœu national; M. Lallemant, délégué du comité catholique de Paris; M^r Maupied, M^r Cartuyvels. Plusieurs autres personnalités notables sont attendus.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Une dépêche télégraphique arrivée ce matin, au moment de mettre sous presse, nous annonce que la musique des sapeurs-pompiers a remporté le premier prix de fanfares au concours de Nantes.

FÊTES DE SAUMUR.

LA MUSIQUE DU 32^e DE LIGNE.

Samedi soir, à huit heures, la série de nos fêtes a été ouverte par un concert public donné par la musique du 32^e régiment d'infanterie. L'estrade nouvellement élevée à l'extrémité du square, touchant la place de l'Hôtel-de-Ville, et où ont pris place les exécutants, était éclairée par un cercle de globes lumineux. Pour la circonstance, l'enceinte du jardin réunissait les souscripteurs des musiques de la ville ainsi que MM. les officiers. En dehors des grilles, la foule des auditeurs, augmentant sans cesse, devint bientôt considérable, tellement est grand, dans notre population, le renom de la musique du 32^e et de son habile chef, M. Favre-Danne.

Le concert a commencé par un morceau très-émouvant de Brunet, intitulé *Signal d'orage*, dont l'air est familier aux amateurs de romances: il va sans dire qu'il a été exécuté avec une justesse et un ensemble parfaits.

Dans la polonaise qui a suivi, on a écouté avec beaucoup de plaisir le solo de petite clarinette.

A la musique de Brepant, gracieuse et légère, a succédé celle de Verdi, musique grave, sévère, d'un effet puissant, parfois d'une harmonie sauvage. Nous avons entendu d'abord l'ouverture de *Nabuchodonosor*, premier chef-d'œuvre que l'illustre compositeur donna en 1843 à la Scala, de Milan, sous le titre de *Nabucco*, et qui le fit proclamer le plus grand maestro de l'Italie. Les musiciens du 32^e de ligne ont ensuite exécuté la mosaïque si brillante du *Trouvère*, et le public dilettante, que les précédents morceaux et surtout l'ouverture avaient ravi et charmé, a traduit ses impressions par des applaudissements réitérés. Est-il rien de plus admirable que ces chants magnifiques qui permettent d'entendre tour à tour Manrique, Léonore, Fernand, Azucena et les autres personnages de l'œuvre de Verdi ? Ajoutons que les solistes, artistes d'un véritable talent, ont su faire ressortir à merveille toutes les beautés de la musique du maître.

Enfin, une valse et une polka, l'une et l'autre ravissantes, ont complété le concert, qui a été terminé à neuf heures et quart, et que chacun eût voulu voir se prolonger davantage, bien que le spectacle de la promenade aux flambeaux appellât le public sur un autre point. Tout le monde était unanime à faire l'éloge d'une musique composée d'exécutants si distingués, et dirigée par un chef dont le nom fait autorité dans les questions musicales.

Aujourd'hui, au carrousel de l'Ecole de cavalerie, la musique du 32^e jouera de nouveau en présence de dix ou douze mille spectateurs; demain matin (mardi), à neuf heures, elle quittera Saumur pour retourner à Angers, et, comme les années précédentes, l'harmonieuse phalange laissera de son court séjour parmi nous le plus agréable souvenir.

LA RETRAITE AUX FLAMBEAUX.

La foule s'est précipitée ensuite sur le passage de la compagnie de sapeurs-pompiers, qui prenait part à la retraite aux flambeaux organisée par ses jeunes musiciens. Les premiers feux apparurent dans la direction de la gare.

C'était un spectacle magnifique. Un cortège de deux cents hommes armés de torches, de candélabres gigantesques formés de lanternes vénitiennes, de boîtes d'amaline, appareil imaginé par les Ruggieri de Paris, et inauguré à la réception du shah de Perse. Comme nous l'avons dit, les sapeurs-pompiers de Saint-Hilaire-Saint-Florent

avaient offert leur concours et étaient venus se joindre à leurs frères d'armes. M. le général commandant l'Ecole de cavalerie avait aussi envoyé un détachement de cavalerie et la fanfare de l'Ecole alternait ses accords avec le roulement des tambours et la *Retraite des Carabiniers*, exécutée par les élèves de M. Halbert.

La foule n'a pas ménagé ses bravos à ces jeunes gens. Elle les suivait avec des marques non équivoques de sympathie. Ils n'avaient pas droit seulement à la reconnaissance publique pour la justesse et la bonne exécution (un jury devait douze heures plus tard se prononcer à cet égard), mais on leur a tenu compte de leur dévouement. A 10 heures 1/2 du soir ils se faisaient entendre encore sur la place de la Bilange, et à 3 heures du matin ils prenaient l'express pour aller concourir au festival de Nantes.

Quelques timorés les accusaient peut-être de témérité; mais, avec des connaissances sérieuses et du dévouement, on peut tout oser. Le résultat a bien justifié du reste leur confiance légitime en eux. Nous aimons à le répéter, ils ont obtenu le premier prix de fanfares.

Honneur à M. Halbert, honneur à ses élèves ! L'avenir de cette fanfare est aujourd'hui assuré.

Nos compatriotes rentrent ce soir, à 4 heures 40. La compagnie des sapeurs-pompiers, justement fière de son corps musical, se réunit et lui fera une brillante réception à la gare.

Hier soir, la même foule que la veille était réunie autour du square pour applaudir la musique municipale de Saumur.

Dans la journée, les musiciens avaient déjà donné leur concours aux courses. Dans les deux circonstances, ils ont été entendus avec un véritable plaisir.

Aujourd'hui lundi, à 3 heures, grand carrousel de l'Ecole de cavalerie.

Ce soir, grand bal dans les salons de la Sous-Préfecture.

Demain, nous rendrons compte des courses d'hier ainsi que du carrousel.

On lit dans l'Union de l'Ouest :

Sur la demande de M. Oriolle, conseiller général, et après un vif débat, le Conseil général a voté, par 19 voix contre 6, le partage de la ville d'Angers en 46 sections pour les élections du Conseil municipal. Nous applaudissons à cette décision, qui rendra plus complète et plus vraie la représentation des intérêts divers, qui ont droit à la sollicitude de l'administration, dans une ville aussi étendue que l'est Angers.

Dans la séance du 19 août, le conseil a procédé à l'élection de la commission départementale.

M. Bruas déclare que sa santé ne lui permet plus de continuer ses fonctions.

M. le président exprime le regret qu'éprouve le Conseil de cette détermination, et rend hommage à la capacité et au dévouement de M. Bruas.

Quatre membres sont nommés au premier tour de scrutin.

Ce sont : MM. Richou, 24 voix; de Terres, 24; Gennevraye, 23; de La Bourdonnaye, 23.

Le nombre de votants étant de 31, et la majorité de 16, il y a lieu de procéder à un second tour de scrutin. M. Grignon n'ayant obtenu que 15 voix.

A ce second scrutin, M. Grignon est nommé par 22 voix.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

Le Directeur de la Compagnie a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion du Carrousel qui aura lieu à Saumur le lundi 23 août 1875, il sera fait, pour le retour, un train spécial entre Saumur et Tours desservant toutes les stations comprises entre ces deux points.

Ce train, qui contiendra des voitures de toutes classes, suivra l'itinéraire ci-dessous :

Saumur (départ).....	9 h. »	soir.
Varennes.....	9 14	—
Port-Boulet.....	9 30	—
La Chapelle.....	9 39	—
Saint-Parthe.....	9 52	—
Langeais.....	10 9	—

Cinq-Mars.....	40	48	—
Savonnières.....	40	29	—
Tours (arrivée).....	40	55	—

Le Directeur de la Compagnie,
Signé: SOLACROUP.

CHEMINS DE FER DE LA VENDÉE.

La Compagnie des Chemins de fer de la Vendée a l'honneur d'informer le public, qu'à l'occasion du Carrousel qui aura lieu à Saumur, le lundi 23 août, un train spécial de retour partira de Saumur à 10 heures 5 du soir, pour Thouars, en s'arrêtant à toutes les stations.

Courses de Saumur.

HIPPODROME

DES PRAIRIES DE VARRAINS ET CHACE.

PRIX DES PLACES

Et Prescriptions diverses.

Les droits qui seront perçus à l'entrée de l'hippodrome, pour les personnes qui ne sont pas parties de la Société, sont fixés ainsi qu'il suit pour chaque jour de courses :

Droit d'entrée au pesage et de circulation sur l'hippodrome.....	45 fr.
Cavalier dans l'intérieur de l'hippodrome.....	5 fr.
Voitures à deux roues contenant trois personnes y compris le cocher....	40 fr.
Voitures à quatre roues contenant cinq personnes y compris le cocher.....	45 fr.
Chaque personne en plus des chiffres énoncés ci-dessus.....	5 fr.

MM. les Officiers étrangers à la garnison de la ville sont admis de droit, en uniforme, dans toutes les places de l'hippodrome et dans l'enceinte du pesage. Ceux de MM. les Officiers étrangers qui ne seraient pas en tenue devront être porteurs d'une carte spéciale délivrée par la commission des Courses.

Conformément au règlement, chaque propriétaire pourra, sur sa demande, avoir des cartes dont le prix est fixé à 5 fr. par personne, lesquelles cartes donneront entrée aux dames étrangères dans la tribune des dames des souscripteurs.

Il est expressément défendu à MM. les cavaliers de courir dans l'intérieur de la piste dans la direction et dans les voisinage des coureurs.

Les voitures entrant dans l'hippodrome devront stationner à trois mètres de la corde intérieure de la piste, faisant face aux tribunes. Il sera réservé un espace de 20 mètres pour placer les voitures de MM. le Préfet, le Général, le Maire de Saumur et le Président de la Société des Courses. A part cette réserve, il n'y aura pas de privilège, les voitures se placeront dans l'ordre de leur arrivée.

Il est interdit à toute voiture de pénétrer dans l'intérieur de l'hippodrome, avant l'ouverture qui aura lieu une heure et demie avant la première course. Les voitures qui s'y seraient introduites seront obligées d'aller prendre rang à la suite des voitures déjà placées à l'entrée de l'hippodrome.

Les personnes munies de leurs cartes personnelles et nominatives, sociétaires ou souscripteurs, descendues de leur voiture dans l'hippodrome, ne pourront traverser la piste, pour aller dans les tribunes, que dans l'intervalle des courses.

Les voitures qui n'entreront pas dans l'hippodrome prendront à droite et iront stationner derrière les tribunes, à la place indiquée.

Les personnes à pied, qui ne voudront pas prendre place dans les tribunes, se tiendront autour de la piste; elles devront en être éloignées d'au moins 2 mètres.

Il est défendu d'amener des chiens dans la prairie; ceux qui y seront trouvés seront immédiatement mis en fourrière, et les propriétaires seront poursuivis conformément aux lois et règlement de police.

Il est expressément défendu d'entrer dans les prairies à regain qui environnent l'hippodrome.

Certifié conforme aux décisions de la Commission des Courses.

Le Président, G. LE BRECCQ.

PROGRAMME

De nos deux dernières journées de Fêtes.

Lundi 23 août

à 8 heures précises: GRAND CARROUSEL donné

par l'Ecole de cavalerie. — MUSIQUE DU 32^e DE LIGNE. Les tribunes de la ville ont été considérablement augmentées.

A 8 heures 1/2: FEU D'ARTIFICE avec intermèdes de feux variés, décor, bouquet; embrasement de la rive droite de la Loire, du pont Cessart au Marronnier.

CONCERT dans le Square, par la Musique municipale.

Programme de ce concert :

1. *Pharaon*, pas redoublé..... TILLIARD.
2. *Cadia*, boléro..... MARIE.
3. *La Vénitienne*, fantaisie..... TILLIARD.
4. *Les Enfants de la France*, quadrille..... TILLIARD.
5. *La Lisette de Béanger*, pas redoublé..... L. BRUNET.
6. *La Retraite de Solferino*..... TILLIARD.

REPRÉSENTATION AU THÉÂTRE, avec un entr'acte suffisant pour permettre au public d'assister au feu d'artifice.

Le spectacle, donné avec le concours de M. Marck, sera ainsi composé :

Jeanne qui pleure et Jean qui rit, opéra bouffe en 1 acte.

Le Conte du Garde, scène de Nadaud, jouée par M. E. Marck.

Les Défauts de Jacotte, opéra bouffe en 1 acte.

Un Monsieur en habit noir, monologue, joué par M. E. Marck.

Le 66, opérette en un acte.

Mardi 24 août

A 1 heure 1/2: COURSES DE CHEVAUX. — Voici la liste des prix qui seront courus :

- 1^o Course plate (militaire), un objet d'art;
- 2^o Prix de Saumur, 3,000 fr.;
- 3^o Course de haies (militaire), un objet d'art;
- 4^o Steeple-chase militaire, un objet d'art;
- 5^o Prix du Conseil général, 2,000 fr.

La Musique municipale jouera dans l'intervalle des courses.

Au soir: ECLAIRAGE A GIORNO du Square; ACENSION d'un ballon montgolfière.

CONCERT dans le Square, par la Musique municipale.

Titres des morceaux qui seront exécutés :

- 1^o Allegro militaire..... BOUTHEL.
2. *Le Tige*, boléro..... MARIE.
3. *La Pille de M^{me} Angot*, fantaisie... LECOQ.
4. Polka des *Pèlerins*..... TILLIARD.
5. *Alsace-Lorraine*, pas redoublé... BEN-TAYOU.
6. *Retraite de Solferino*..... TILLIARD.

A 8 heures: Troisième et dernière REPRÉSENTATION au théâtre.

ORIGINE DES COURSES.

Dans l'intervalle de nos deux jours de courses, il n'est pas sans intérêt de donner quelques détails relatifs à l'établissement de cette institution en France :

Le premier champ de courses a été la plaine des Sablons, où en 1773 le fringant marquis de Lauzun fut le héros de la journée d'inauguration. La mode vint bientôt chez les grands seigneurs d'aller perdre quelques centaines de louis sur les jambes de son cheval, et cette mode atteignit même certaines limites un peu folles; car le roi, pour s'efforcer de calmer l'ardeur de sa jeune noblesse, lui donna un jour une leçon fort spirituelle, qui d'ailleurs, comme toutes les leçons, demeura parfaitement inutile.

Comme autour de lui on ne pariait que par milliers de louis, il se leva et fit signe qu'il voulait aussi s'intéresser au jeu :

— Le roi va parier, dit-on de toutes parts, et le silence le plus respectueux s'établit.

Le bon prince s'amusa tout simplement à mettre un écu de trois livres sur le cheval qui portait la fortune des plus extravagants parieurs.

On comprit — mais on n'en continua pas moins, tant au bois de Boulogne qu'à Fontainebleau, à se ruiner et à perdre ses châteaux et ses terres que, dix-sept ans plus tard, la révolution devait confisquer et vendre à vil prix.

La plus fameuse des courses de cette époque date du mois de novembre 1776.

Elle fut honorée de la présence du Roi et de Marie-Antoinette, qui aimait beaucoup ce genre de divertissements, et est restée à jamais célèbre par la qualité des cavaliers qui se disputèrent le grand prix ce jour-là.

C'étaient deux princes du sang, Monsieur, frère du Roi, et le jeune duc de Chartres, le dernier tenant pour les chevaux français et le premier pour le Roi Pépin, le champion anglais le plus redoutable.

CAUSERIE

A PROPOS DES COURSES DE PROVINCE.

Les réflexions suivantes de l'*Opinion nationale* sont pour nous d'actualité; c'est pourquoi nous avons cru devoir les reproduire :

On s'occupe beaucoup depuis quelques années d'organiser de nouvelles courses en province, et les

plus louables efforts ne sont pas toujours couronnés de succès, du moins au dire de quelques chroniqueurs. Il ne suffit pas, pour pouvoir rivaliser avec Longchamps et Chantilly, de former une Société dite Société des courses, de tracer un hippodrome, de créer deux ou trois prix particuliers en y ajoutant celui du conseil général et celui du conseil municipal, et de garnir ensuite tous les murs d'affiches indiquant le jour de la réunion.

Pour faire des courses vraiment dignes d'intérêt, il faut beaucoup de chevaux et surtout des chevaux d'ordre; or, si nos platiers ont souvent une certaine qualité, nous sommes bien éloignés d'en avoir un assez grand nombre pour pouvoir les disséminer dans toute la France.

Il y a beaucoup de sociétés qui doivent renoncer à l'espoir de voir jamais le turf du bois de Boulogne assister à leurs réunions. Mais s'ensuit-il pour cela que ces organisateurs de courses ne rendent pas de véritables services? Qu'ils ne méritent pas tous nos éloges et tous nos encouragements?

Tous ces éminents turfistes agissent dans un but trop louable pour que nous ne soyons pas les premiers à les encourager, à leur apprendre qu'ils réussissent quelquefois même au-delà de leur espérance, et à leur dire qu'il font peut-être autant pour l'amélioration de la race chevaline que la Société d'encouragement elle-même, relativement, bien entendu, au centredans lequel ils opèrent.

Le seul moyen de faire de toutes les réunions des réunions de premier ordre, ce serait d'augmenter le nombre des platiers. Or, il est presque certain que nous n'en aurons jamais un assez grand nombre pour peupler dignement les hippodromes qui existent dès aujourd'hui, et à plus forte raison ceux qui sont en voie de formation.

Demandez plutôt à MM. les propriétaires. On nous jette toujours à la face nos terribles adversaires. Pourquoi ne ferions-nous pas comme eux? pourquoi n'aurions-nous pas autant de chevaux de course? D'abord parce que nous avons le grand tort, si vous voulez, de ne pas être aussi passionnés pour l'amélioration de la race chevaline, et surtout parce que nos coffres-forts sont moins remplis. Ne fait pas courir qui veut; si cela était aussi facile que d'aucuns le pensent, nous aurions tous dès demain notre petit Salvator.

De grâce, MM. les chroniqueurs qui émettez toujours de si bonnes idées, indiquez-nous donc au moins une fois le moyen de les mettre en pratique?

Notre savant confrère Nobody, du *Sporting Gazette*, conseille aux différentes sociétés de s'entendre entre elles pour éviter d'avoir deux et même trois réunions le même dimanche; organisez, dit-il, des courses pour la semaine.

Voyez comme ce serait joli! Il n'y aurait pas davantage de Parisiens et il y aurait beaucoup moins de gens de la localité qui hésiteraient à quitter leurs travaux.

La plus grande partie des courses de province sont essentiellement locales et ne peuvent avoir lieu que le dimanche, quoiqu'en dise notre confrère du *Sporting Gazette*. Il ne faut pas vouloir leur donner plus d'importance qu'elles ne peuvent en avoir, ce qui n'empêche pas de reconnaître leur très-grand utilité et de les encourager par tous les moyens.

Ne gâtons pas les belles réunions que nous possédons en diminuant nos produits, ou bien si vous tenez absolument à faire comme nos voisins d'outre-Manche, MM. les chroniqueurs, envoyez-nous leurs mylords avec toutes leurs écuries.

HENRI BOUL.

L'ARGOT DES COURSES.

Formons-nous avec le professeur Rigobert, du *Tintamarre*, dans l'art de parler et d'entendre l'argot des courses. Ce javanais hippique, comme il l'appelle, est très-riche en locutions baroques importées d'outre-Manche. *Erudimini vos* :

Jockey. — Petit homme maigre avec ou sans favoris, presque toujours anglais, juché sur un grand cheval qu'il est chargé de faire arriver premier, — quand il n'a pas parié.

Stud-Book. — Registre de naissances de messieurs les chevaux de pur sang. Absolument comme dans les mairies.

Gentlemen-Riders. — Des messieurs qui montent en course pour le plaisir de se casser la... figure; ils diffèrent en cela des jockeys, qui en font profession.

Stewards. — Commissaires des courses, organisateurs des petites fêtes hippiques. — Tutoient tous les chevaux.

Sarter. — Un des commissaires chargé de

« donner les départs. » Signes particuliers : un petit drapeau rouge et le nez *idem*, quand il fait froid.

Ring. — Coin de l'enceinte du pesage où se réunissent les parieurs. Cris, hurlements; on se croirait chez Bidel.

Betting. — Réunion des parieurs de Grand-Hôtel. Même tapage que dans l'enceinte du pesage, seulement ça s'entend davantage.

Jockey-Club. — Cercle des sportmen. — Le dessus du panier.

Sporting-Club. — Est au Jockey-Club ce que la Société des Gens de lettres est à l'Académie Française.

Hurdle-Race. — Course de haies. — Assez drôle, quand les jockeys font la culbute — pile ou face.

Steeple-Chase. — Course d'obstacles. — Encore plus drôle que la précédente. — N. B. Les obstacles ne sont pas des *chaises*, comme on pourrait le croire.

Match. — Pari particulier entre deux propriétaires qui veulent rigoler. Ils parient un litre à 16 et font afficher 10,000 francs sur le programme.

Dead-Heat. — Cas où deux chevaux arrivent ensemble au but. On partage ou on recommence, au choix... pas des chevaux.

Rush (Faire un). — Se dit d'un cheval qui fait à l'arrivée un effort inattendu. — Les cocottes disent aussi : « Faire un Russé... » Mais ce n'est pas la même chose.

Handicap. — Course où les chevaux portent un poids en rapport avec leur valeur. Les meilleurs sont les plus chargés, cela va de soi. Le handicap idéal serait celui où tous les chevaux arriveraient premiers. — Ça ne s'est jamais vu.

Outsider (l'imprévu). — Cheval qui n'a jamais fait d'épreuve publique. Ne travaille que dans le silence du cabinet. Pourrait bien faire une surprise. Mystère et entraînement.

Yarlings. — Jeunes chevaux encore au hiberon. Entourés de soins et de flanelle.

Pour les articles non signés : P. GODET.

AVIS.

Pendant les deux jours de courses, il sera établi sur le Thouet, au bac de Baigneux, une passerelle en bois pour donner accès facile sur l'hippodrome.

Théâtre de Saumur.

Direction de M. Émile MARCK.

A l'occasion des Courses et du Carrousel, représentations avec le concours d'Artistes des Bouffes-Parisiens et de la Renaissance.

Lundi 23 août 1875,

JEANNE QUI PLEURE ET JEAN QUI RIT

Opéra bouffe en 1 acte.

LE CONTE DU GARDE

Scène de Nadaud, jouée par M. E. Marck.

LES DÉFAUTS DE JACOTTE

Opéra bouffe en 1 acte.

UN MONSIEUR EN HABIT NOIR

Monologue, joué par M. E. Marck.

LE 66

Opérette en 1 acte.

Mardi 24 août 1875,

Dernière représentation des Artistes de Paris.

8^e année.

LE MONITEUR

DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE

Paraît tous les Dimanches

EN GRAND FORMAT DE 16 PAGES

Résumé de chaque numéro :

4 fr. Bulletin politique. Bulletin financier. Bilans des établissements de crédit. Recettes des chemins de fer. Correspondance étrangère. Nomenclature des coupons échus, des appels de fonds, etc. Cours des valeurs en banque et en bourse. Listes des tirages. Vérifications des numéros sortis. Correspondance des abonnés. Renseignements.

PRIME GRATUITE

Manuel des Capitalistes

4 fort volume in-8°

PARIS — 7, rue Lafayette, 7 — PARIS

Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

P. GODET, propriétaire-gérant.

CHEMIN DE FER DE POITIERS A SAUMUR. — GARE VENDÉE. — Service d'été, 31 mai 1875.

PRIX DES PLACES			DISTANCES	NOMS DES STATIONS	PRIX DES PLACES			DISTANCES	NOMS DES STATIONS	PRIX DES PLACES		
1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe			1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe			1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe
POITIERS A SAUMUR												
2 20	1 65	1 20	18	POITIERS.....départ	6 20	10 45	6 50					
3 95	2 95	2 10	32	Neuville.....départ	6 36	11 42	7 39					
6 25	4 70	3 45	51	Mirebeau.....	7 5	12 25	8 16					
7 75	5 80	4 25	63	Moncontour.....	7 36	1 14	8 59					
8 70	6 50	4 75	71	Arçay (bifurcation).....départ	8 15	1 55	9 38					
9 70	7 30	5 30	79	Arçay (bifurcation).....arrivée	8 27	2 10	9 50					
10 20	7 60	5 60	83	Arçay (bifurcation).....départ	8 40	2 30	10 5					
10 80	8 10	5 90	88	Arçay (bifurcation).....arrivée	8 54	2 48	10 19					
11 40	8 55	6 20	90	Les Trois-Moutiers.....	9 3	3 20	10 28					
12 50	8 75	6 20	103	Saint-Léger-de-Monbrillais et Morton..	9 11	3 11	10 36					
12 50	8 75	6 20	107	Montreuil-Bellay.....	9 22	3 29	10 46					
12 50	8 75	6 20	110	Saint-Cyr-en-Bourg et Brézé.....	9 38	3 50						
				Chacé et Varrains.....	9 46	4 1						
				SAUMUR.....arrivée	9 55	4 11	11 15					
SAUMUR A POITIERS												
				SAUMUR.....départ	6 10	11 20						
				Chacé et Varrains.....	6 16	11 29						
				Saint-Cyr-en-Bourg et Brézé.....	6 24	11 40						
				Montreuil-Bellay.....	6 42	12 3						
				La Motte-Bourbon (halte).....	6 52	12 16						
				Saint-Léger-de-Monbrillais et Morton..	7 1	12 28						
				Les Trois-Moutiers.....	7 10	12 41						
				LOUDUN (bifurcation).....arrivée	7 23	12 57						
				Arçay (bifurcation).....départ	7 37	1 20						
				Arçay (bifurcation).....arrivée	8 03	1 42						
				Moncontour.....	8 24	2 12						
				Mirebeau.....	8 58	3 20						
				Neuville.....	9 27	3 44						
				POITIERS.....arrivée	10 03	4 35						

CHEMINS DE FER DE LA VENDÉE												
PRIX DES PLACES			DISTANCES	NOMS DES STATIONS	PRIX DES PLACES			DISTANCES	NOMS DES STATIONS	PRIX DES PLACES		
1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe			1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe			1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe
3 15	2 40	1 75	26	Paris.....départ	10 45	10 10	7 15					
6 15	4 60	3 40	50	Tours.....départ	10 30	3 25	5 50					
9 20	6 75	4 95	73	Azay-le-Rideau.....	11 32	4 8	6 58					
9 95	7 45	5 50	81	Chinon.....	12 36	4 49	8 9					
12 10	9 05	6 65	98	Loudun (bifurcation).....	1 33	5 22	9 2					
15 75	11 80	8 65	128	Arçay (bifurcation).....	1 57	5 34	9 50					
26 30	19 80	14 50	214	Thouars.....	2 41	6 4	10 32					
30 90	23 20	16 95	251	Bressuire (bifurcation).....	3 49	7 2	11 25					
				La Roche-sur-Yon.....		9 21						
				Les Sables-d'Olonne... arrivée.		10 12						
				Les Sables-d'Olonne... départ.		7 50						
				La Roche-sur-Yon.....		8 55						
				Bressuire (bifurcation).....		11 35						
				Thouars.....		14 10						
				Arçay (bifurcation).....		15 70						
				Loudun (bifurcation).....		16 40						
				Chinon.....		18 55						
				Azay-le-Rideau.....		20 95						
				Tours.....		21 90						
				Paris.....arrivée.		22 75						
				Paris.....arrivée.		27 70						
				Paris.....arrivée.		30 90						

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

1^{re} Quatre-vingt-quatorze ares de terre labourable, très-propre au jardinage, avec rangées et arbres fruitiers en plein rapport, y compris un corps de bâtiment et une pompe, au lieu dit les Varennes ou la Rizière, canton de Briacé, commune de Saint-Lambert-des-levées;

2^e Un jardin et une petite maison de campagne, à Briacé.

S'adresser à M. CARICHOU, bijoutier à Saumur, ou à M^e CLOUARD, notaire. (389)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

1^{re} MAISON, à Saumur, quartier de la Croix-Verte, sur la vieille levée, connue autrefois sous le nom d'hôtel du Lion-d'Or;

2^e JARDIN, derrière la maison, contenant environ 15 ares, avec bâtiment, cave et puits; fermiers: M^{me} Alloume;

3^e Autre JARDIN, au même canton, de 8 ares, avec pompe, bassin et pavillon; fermier: Perroteau.

S'adresser à M^{me} veuve MARQUET-THORAU, à Saumur, rue de la Chouetterie, ou à M^e CLOUARD, notaire.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

MAISON

A Saumur, rue Saint-Lazare, n^o 18, en face de la gare de Poitiers;

PETIT JARDIN

Entrée en jouissance de suite. S'adresser à M^e CLOUARD, notaire.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE, Le dimanche 29 août 1875, à une heure après midi,

En l'étude et par le ministère de M^e MÉHOUS, notaire;

LES IMMEUBLES

Ci-après désignés,

Situés commune de Villebernier.

1^{re} Une maison et ouche, contenant 35 ares, situés au canton de la Grand'Rue;

2^e Et 52 ares 3 centiares de terre, au même lieu;

Le tout dépendant de la succession de M. François Bouché-Richard.

Facilités de paiement.

S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire, ou à M. Bouché, maître d'hôtel, à la Boule-d'Or, rue Dailly, à Saumur. (379)

A CÉDER

Pour cause de santé,

UN

MAGASIN DE FERBLANTERIE

BIEN ACHALANDÉ,

Situé dans un des meilleurs quartiers de la ville de Blois.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

LES

CAVES DE L'ANCIENNE BRASSERIE

DE SAINT-FLORENT.

Maison d'habitation, écurie, hangar et deux jardins; le tout attenant aux caves.

S'adresser à M. DE LAFRÉGEOLIERE, à Saint-Florent. (128)

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

UNE MAISON

Sise à Noyant, canton de Gennez,

Actuellement occupée par la brigade de gendarmerie.

S'adresser à la Sous-Préfecture de Saumur.

A VENDRE

UN FOUFRE

D'une contenance d'environ trente-deux barriques.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON

Rue de l'Echelle.

S'adresser au Directeur de l'École des Frères. (567)

Une maison de pâtisserie de Saumur demande un apprenti.

S'adresser au bureau du journal.

COMMERCE DE VOLAILLES

Gros et détail.

GIRARD Aîné

Rue de l'Hôtel-de-Ville, A SAUMUR

(Ancienne maison Vetté).

M. GIRARD a l'honneur d'informer le public qu'il vient de fonder une maison, pour le commerce des volailles, beurre et œufs, etc., et qu'il se propose de donner une grande extension à son établissement.

On trouvera toujours chez lui un choix complet de volailles et de gibier, suivant la saison. (365)

UNE POULICHE, alezane, de vingt mois, lice blanche en tête, la queue régnant au-dessus du jarret, et appartenant à M. Cousin, rentier à Saint-Jeuin, canton d'Airvault, est partie le 15 août courant de son pâturage.

La ramener à son propriétaire.

CH. CHARTRAIN

ANCIEN NOTAIRE,

AGENT D'AFFAIRES,

Expert-Comptable,

A Saumur, rue Royale, au coin de la rue de l'Abreuvoir.

Ventes et locations d'immeubles, Ventes de fonds de commerce et d'offices ministériels, Placements de capitaux, Recouvrements de toutes créances, Liquidations commerciales, Arbitrages, expertises, partages, Régie de propriété, Offres et demandes d'emplois, Renseignements commerciaux sur tous pays.

Agence générale d'assurances sur la vie, contre les accidents, l'incendie, le chômage qui en résulte, la grêle et la mortalité.

On demande des agents dans tous les cantons de Maine-et-Loire et de la Sarthe.

Consultations gratuites pour tous les clients. — Adresser et envoyer un timbre pour la réponse. (394)

RIELLANT

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

LIEBIG

BOUILLON INSTANTANÉ

ECONOMIQUE, PRÉCIEUX

Pour Saucés et pour Assaisonnements

4 MÉDAILLES, 5 DIPLOMES D'HONNEUR

1867, 1868, 1869, 1872, 1873

Paris, Amsterdam, Havre, Moscou, Vienne

Mis hors concours — Lyon 1872

SE VEND PARTOUT

EN GROS: 50, rue des Pelites-Ecuries, PARIS.

MEDICAMENTS LES PLUS EN RENOM

CANCER Guérison par un traitement interne et spécifique, sans opération chirurgicale, plus de sang répandu, pas de récidive. Des milliers d'observations de guérisons en justifient la supériorité. Brochure in-8, 3^e édition par le docteur de ERUC. Prix 2 fr. 15 franco, chez A. Delahaye, libraire, Paris.

HERNIES Chutes et déviations de matrice. — Guérison radicale en huit jours, sans bandages, par le spécifique anti-pour adulte, 50 fr.; pour enfant, 30 fr. Ecrite franco.

MALADIES CHRONIQUES Traité du docteur S. Thompson, l'Hippocrate de l'Amérique. Chacun peut se traiter soi-même dans plus de 200 maladies, jusqu'à incurables. Guérison certaine. Prix: 1 fr. 20 franco, chez A. Delahaye, libraire, Paris.

ÉPILEPSIE Guérison par le Galium Vidal. Notice expédiée franco contre fr. timb.-poste adressés pharm. Vidal, Montpellier.

NEURALGIES Maux de Dents de Tête et d'Ordes. Guérison radicale et instantanée, par une simple aspiration du Phylodone de P. Marchal, pharmacien à Nancy. 3 fr. le flac.; 12 fr. les 25. Envoi sur demande. Se trouve dans toutes bonnes pharmacies.

par capsules et injection **HOUILLE** 3 fr.

ENCRE JAPONAISE

La seule donnant des Copies parfaites, un mois même après l'écriture.

ENCRE MODERNE

Noire en écrivant et restant toujours limpide.

N. ANTOINE et FILS, PARIS

DÉPOT CHEZ TOUS LES PAPETIERS, FRANCE ET ÉTRANGER

EMPRUNT A PRIMES DE LA VILLE DE MILAN

REMBOURSABLE MOYENNANT DES

GAINS de fr. 100,000, 80,000, 70,000, 60,000, 50,000, 45,000, 40,000, etc.

(Le moindre gain est de fr. 46)

d'un total de

26,950,000 LIRES ITALIENNES OU FRANCS DE FRANCE.

LE PROCHAIN TIRAGE AURA LIEU

LE 1^{er} OCTOBRE 1875.

Une action pour ce tirage coûte fr. 5, six actions fr. 25, treize actions fr. 50 et vingt-sept actions fr. 100.

Le paiement des mises peut être adressé en timbres-poste, jusqu'à concurrence de fr. 50, au-dessus en billets de banque par lettre chargée, ou en mandats de poste internationaux, payables à Genève.

Chaque actionnaire recevra gratuitement la liste du tirage.

S'adresser directement à

L'AGENCE DE FONDS PUBLICS,

A GENÈVE.

Listes et renseignements gratuits sur tous les Emprunts d'États.

P.-S. On peut prendre connaissance du prospectus au Bureau de ce journal.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE D'ANGERS.

REVUE LITURGIQUE ET HISTORIQUE

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS.

Offices. — Vies des Saints. — Bonnes œuvres et Faits divers.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Un an. 5 fr. 50 c.

On reçoit les timbres-poste en paiement.

On s'abonne à Saumur, chez M. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir.

Saumur, imprimerie de P. GODET.